

d'importantes discussions sur un costume à adopter ou à rejeter, sur le cérémonial à observer par les Tribuns-orateurs, envoyés par devant le corps-législatif; des panégyriques maladroits et ampoulés de *Bonaparte*, lesquels rappellent la honte du sénat romain, louant à outrance *César* qu'il assassina ensuite; des alarmes sur l'emplacement du Tribunat au centre de la séduction, au ci-devant Palais Royal, et sur les risques qu'y court la moralité des Membres de cette assemblée, *brillante de la vigueur de la jeunesse*; voilà jusqu'ici les plus graves objets de la faconde des Tribuns. D'ailleurs ils ne savent encore trop comment énoncer leurs avis devant le corps-législatif: ils se contentent d'y faire un résumé de leur propre discussion, ce qui est un mode très-vicieux. Quant à cet autre corps, la plupart de ses séances se bornent à lire le procès-verbal de la veille, après quoi l'on s'en va dîner. Il n'a pas encore été fatigué par d'importans débats, et ne paroît pas encore être d'accord avec lui-même sur ce que c'est bien précisément qu'une loi, et en quoi diffère une *loi* d'un règlement. Jusqu'ici le gouvernement, toute la Constitution, résident en effet dans la tête de *Bonaparte*, qui a eu le bon esprit de s'entourer d'une réunion d'hommes, à qui leurs talens, ou des services rendus dans la révolution, ont acquis un